

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-OIF : Flavien Enongoue échange avec Slim Khalbous



Photo: DR

Une phase de l'entretien entre Flavien Enongoue et Slim Khalbous.

L'ENTRETIEN entre l'ambassadeur Haut représentant du Gabon en France, par ailleurs représentant permanent du Gabon auprès de l'OIF, et le nouveau recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a porté sur l'élaboration de la prochaine stratégie quadriennale de l'AUF (2021-2025).

O. N.
Libreville/Gabon

Le nouveau recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), un organe de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Slim Khalbous, a commencé la "grande consultation mondiale", en vue de l'élaboration de la prochaine stratégie quadriennale 2021-2025 de son entité. C'est dans ce cadre qu'il s'est récemment entretenu avec l'ambassadeur Haut représentant du Gabon

en France, Flavien Enongoue, par ailleurs représentant permanent du Gabon auprès de l'OIF. Le patron de l'AUF a jugé important de faire un point de la coopération entre son organe et notre pays. Cela, avant d'envisager une visite sur place, "dès que possible". Un séjour au cours duquel il devrait rencontrer les ministres des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur ; ainsi que les responsables des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche membres de l'AUF. Il ressort de cet échange que

l'AUF compte sur la participation de l'ensemble des acteurs gabonais de la "Francophonie universitaire" pour contribuer à la rédaction du livre blanc qui servira de référence à l'élaboration de sa stratégie quadriennale 2021-2025. Laquelle stratégie sera débattue et adoptée à l'occasion de l'Assemblée générale qui réunira, en mai 2021 à Bucarest

(Roumanie), les 1 007 établissements d'enseignement supérieur et de la recherche membres de l'AUF, issus de 119 pays. Il faut noter que le Gabon compte une dizaine d'établissements affiliés à cet organisme. Créée il y a près de 60 ans, l'AUF est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et

de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. À ce titre, l'AUF met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

CLR : Nicole Assélé prône l'autonomisation des militants

M.A.M
Libreville/Gabon

LES installations des différentes coordinations du Centre des libéraux réformateurs (CLR) se poursuivent. Après Akanda, Libreville, Ntoundou, le délégué général adjoint en charge de l'implantation du parti, Alexandre Désiré Tapoyo, a récemment bouclé ce périple dans la province de l'Estuaire par le département du Komo-Kango. Une étape qui a vu la présence de Nicole Assélé, déléguée générale et numéro deux de cette formation politique membre de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE). Il s'agit là de la première sortie officielle sur le terrain du numéro deux de cette formation

politique. Ainsi, c'est Moïse Nkoghe Ndong qui conduira la coordination CLR dans le département du Komo-Kango. Cet ancien militant du Parti démocratique gabonais (PDG), par ailleurs ancien maire adjoint de la commune de Kango, aura, en sa "qualité de grand rassembleur", entre autres missions, celle de mener à bien la nouvelle philosophie impulsée par la déléguée générale. Pour Nicole Assélé, l'autonomisation des militants demeure une priorité. En clair, elle aspire à ce que chaque unité de base mise en place soit adossée à des thèmes qui guideront ses activités au quotidien. De son côté, le délégué général adjoint a exprimé la nécessité d'un engagement personnel et "l'indispensable ambition à



Photo: DR

Nicole Assélé entend impulser une nouvelle dynamique au CLR.

nourrir un plan individuel en politique, contrairement à cette propension bien gabonaise consistant à toujours porter des valises, ou à n'être qu'au service des seules ambitions des autres acteurs politiques que soi-même".

Miroir du gouvernement

Pris entre deux feux ?

LE gouvernement cèdera-t-il aux pressions des pasteurs et autres imams qui réclament la réouverture de leurs lieux de culte, fermés dès l'apparition de la pandémie du coronavirus dans notre pays ?

En tout cas, depuis l'allègement du confinement du Grand Libreville, ils se font de plus en plus insistants et multiplient les opérations de charme pour tenter de convaincre les autorités gouvernementales de leur bonne foi. Ainsi que de leurs capacités à faire respecter les mesures barrières dans les églises, temples et mosquées.

Pour s'enquérir de l'état réel de la situation, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a entrepris depuis quelque temps la visite des lieux de culte disséminés à travers la capitale, avant de se rendre à

l'intérieur du pays. D'autant que, il faut le dire, l'enjeu est de taille. Autoriser la réouverture des églises et mosquées, au moment où, partout ailleurs sur la planète, on évoque une deuxième vague de l'épidémie et que chez nous, on découvre des clusters, reviendrait à prendre d'énormes risques. Surtout que l'on a du mal à cerner les motivations réelles et profondes des "hommes de Dieu". Car, après tout, en cette période de crise sanitaire, les fidèles peuvent bien exercer leur foi hors de leurs lieux habituels de prière. Mais qui sait, sans doute que la dimension liturgique y est pour quelque chose, derrière toutes ces pressions.

C'est dire que le gouvernement semble être pris entre deux feux. D'un côté, les demandes pressantes des représentants des confessions religieuses. De l'autre, les

impératifs sanitaires. Avec ceci que la réouverture des lieux de culte pourrait également amener les tenanciers de bars, bistrot, gérants de discothèques et autres motels à réclamer la levée officielle de l'interdiction d'ouverture de leurs différentes entités. Avec à la clé probablement, un relâchement accentué des gestes barrières. Sur le plan politique, l'enjeu est tout aussi important. Le gouvernement peut-il prendre le risque de mécontenter le "peuple de Dieu" ? En tout cas, la décision qu'il prendra dans les jours ou semaines à venir est assurée de connaître des appréciations diverses.

J. KOMBILE MOUSSAVOU